



Conseils pour la réfection d'une Boulangerie

1 - Choisir son agencement

- Mener une réflexion pour la réfection de son magasin implique d'abord une véritable analyse de son chiffre d'affaire et de son évolution possible.
- Quels sont les produits qui constituent 80 % de votre C.A, quels sont les produits qui constituent 20 % de votre C.A.
- Le règle des 20 / 80 est opérante dans tous commerces, le vôtre n'y échappe pas.
- Votre magasin a été conçu il y a un certain nombre d'années, très souvent il est inadapté aux besoins d'aujourd'hui, entre autre chose le rayon Snacking constitue actuellement un développement de C.A de l'ordre de 12% / an dans le secteur de la Boulangerie (votre ligne de vente est-elle adaptée ?). Pour la réalisation d'un bon chiffre d'affaire la mise en avant du pain est indispensable.
- Réfléchir à sa nouvelle ligne de vente c'est mener une réflexion sur la qualité et la lisibilité de présentation (1 seul niveau peut permettre ce résultat), c'est aussi penser à la bonne ergonomie du poste de travail (éviter les pas inutiles), à la facilité d'entretien (type et qualité des matériaux), au respect des normes d'hygiène, aux possibilités de réassort (éviter les rayons mal garnies ou vides), c'est aussi la possibilité de flexibilité du matériel (un rayon doit pouvoir se transformer en fonction des jours d'ouvertures, du moment dans la journée).
- Refaire son magasin s'est aussi opérer des choix esthétiques, ne pas confondre son magasin avec son intérieur est déjà la première règle de base à respecter. L'air du temps est important mais l'essentiel est la qualité de la mise en valeur de vos

produits. Le choix du matériel peut aussi permettre une évolution moins coûteuse dans le temps. Le type de matériaux utilisés, la qualité du froid seront les éléments qui constitueront les facteurs essentiels dans le coût de votre installation. Il n'y a pas de secret la qualité à un coût.

- Refaire son magasin c'est ne pas avoir peur des changements, ne pas avoir peur de casser ses habitudes, c'est aussi avoir une réflexion sans partis pris sur les possibilités offertes.

2 – Les documents administratifs

- Quel que soit le type de travaux réalisés, vous avez obligation d'effectuer une déclaration en Mairie.
- En principe le type de document demandé devrait être uniforme au niveau national mais malheureusement chaque commune à ses habitudes, il faut donc contacter le service de l'urbanisme pour être certain du type de formalité à accomplir.
- Le respect des normes d'accessibilité, Sécurité Incendie, sont obligatoires.
- Le Maître d'œuvre est dans l'obligation de faire respecter ses obligations.

3 – Le financement

- Solution 1 – Financement classique, à vous de négocier au mieux avec banquier – ne pas oublier le financement à court terme pour le montant de la TVA.
- Solution 2 – Financement en crédit-bail / Son intérêt c'est que votre investissement ne pénalise pas votre capacité d'emprunt classique. Vous réglez mensuellement à l'organisme prêteur et vous devenez propriétaire à l'issue du dernier remboursement.

CS Signature propose aux travers de ses partenaires financiers des solutions de financement, consultez nous si vous le souhaitez.

CS Signature sera heureuse de vous accompagner dans votre projet, nous sommes concepteur et fabricant pour tout le mobilier réfrigéré et neutre, notre savoir-faire vous permettra de réaliser votre idéal en termes d'agencement magasin.

Nous sommes également en mesure d'assurer la réalisation de l'agencement de la zone technique (Labo Pâtisserie et Fournil), dans ce cadre nous faisons appel aux meilleures marques présentes sur le marché, notre choix est exclusivement basé sur le qualitatif.

En fonction des zones d'intervention nous pouvons faire appel à un membre de notre réseau de revendeurs.

Pour la partie travaux d'aménagements, nous équipe de sous-traitants Artisans du bâtiment est susceptible de se déplacer partout en France.

Nos sous-traitants ont l'habitude de travailler ensemble et savent fonctionner à plusieurs corps d'états simultanément sur un même chantier, ceci pour un gain de temps évident.